

Le Plan Communal de Déplacements Doux (PCDD)

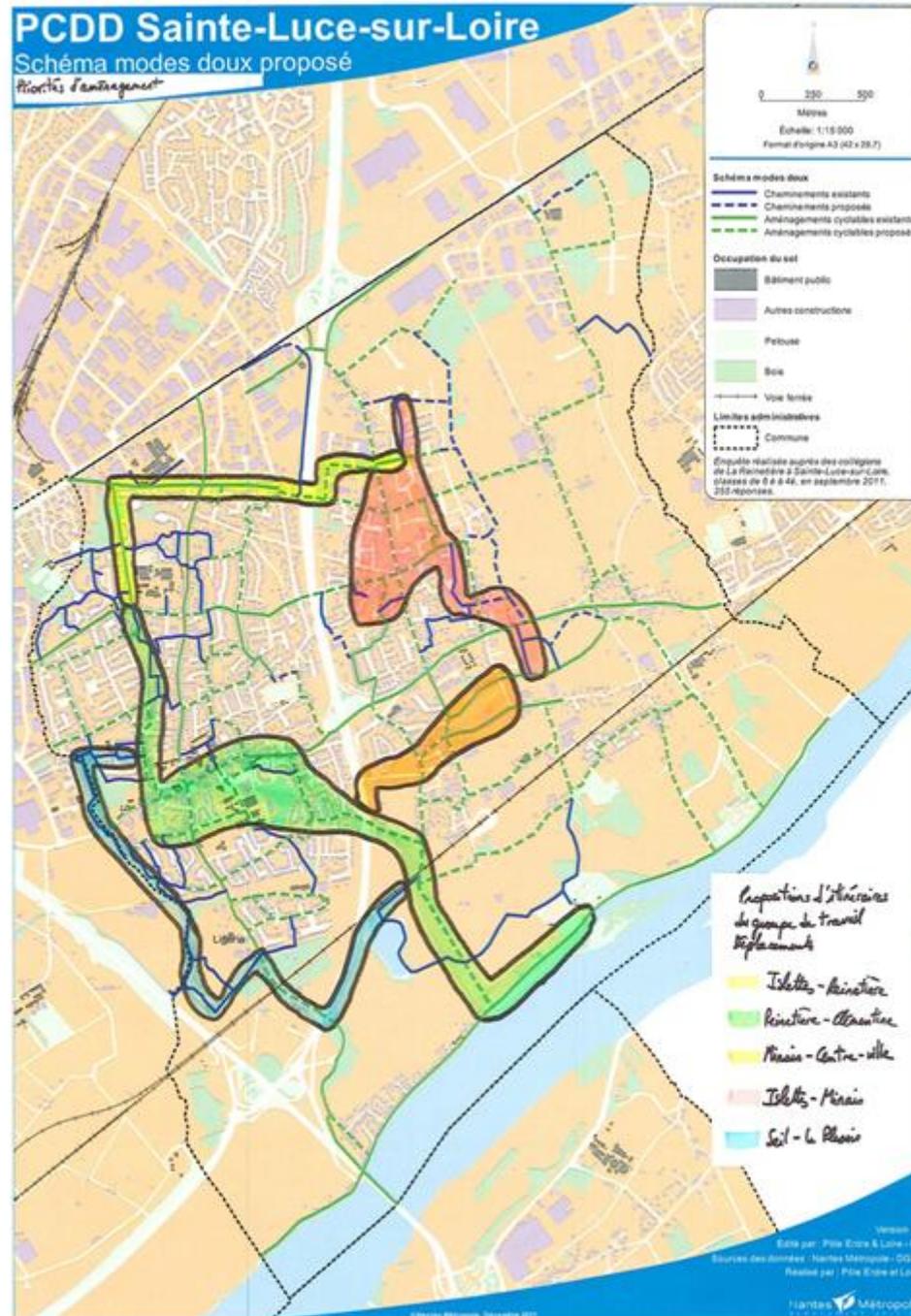
(Présentation rapide)

- Elaboration décidée en Conseil municipal de décembre 2010 avec l'aide du pôle de Nantes Métropole (suite à Thouaré)
- Un état des lieux (NM) comprenant les aménagements existants, l'accidentologie et les aménagements possibles est soumis au Groupe de Travail Déplacements. Enquête auprès des collégiens, ...
- 4 itinéraires ont été définis comme prioritaires :
 - l'axe Renetière/ Stade Porcher (passant par le centre-ville)
 - l'axe Islettes / Renetière
 - l'axe Islettes / Minais
 - l'axe Minais / Centre-ville

PCDD Sainte-Luce-sur-Loire

Schéma modes doux proposé

Priorités d'aménagement



Plusieurs propositions sont négociées avec Nantes Métropole.

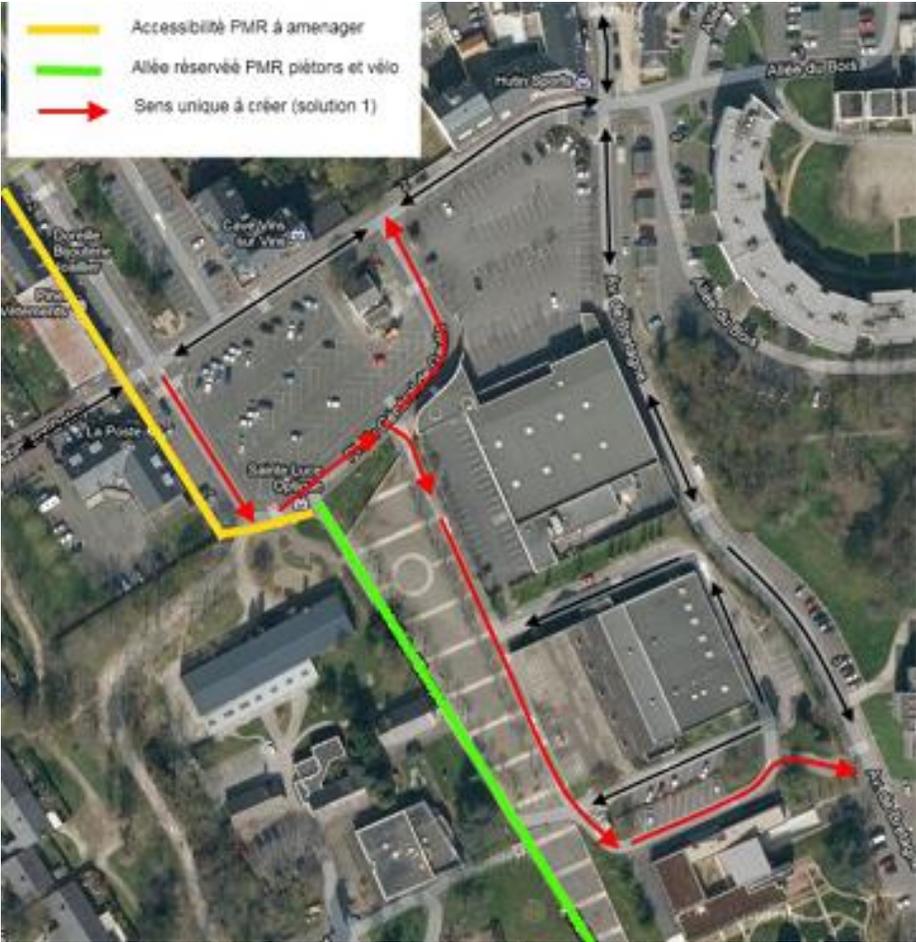
Les principaux :

- aménagement de la rue de la Jeune Vigne : la municipalité et le Groupe de Travail Déplacements se prononcent pour un aménagement complet avec piste cyclable (pas seulement Chaucidou) ;
- aménagement de la route des Sables avec piste cyclable et éclairage ;
- une piste cyclable doit accompagner le trajet du Chronobus, en particulier entre La Minais et le centre-ville.

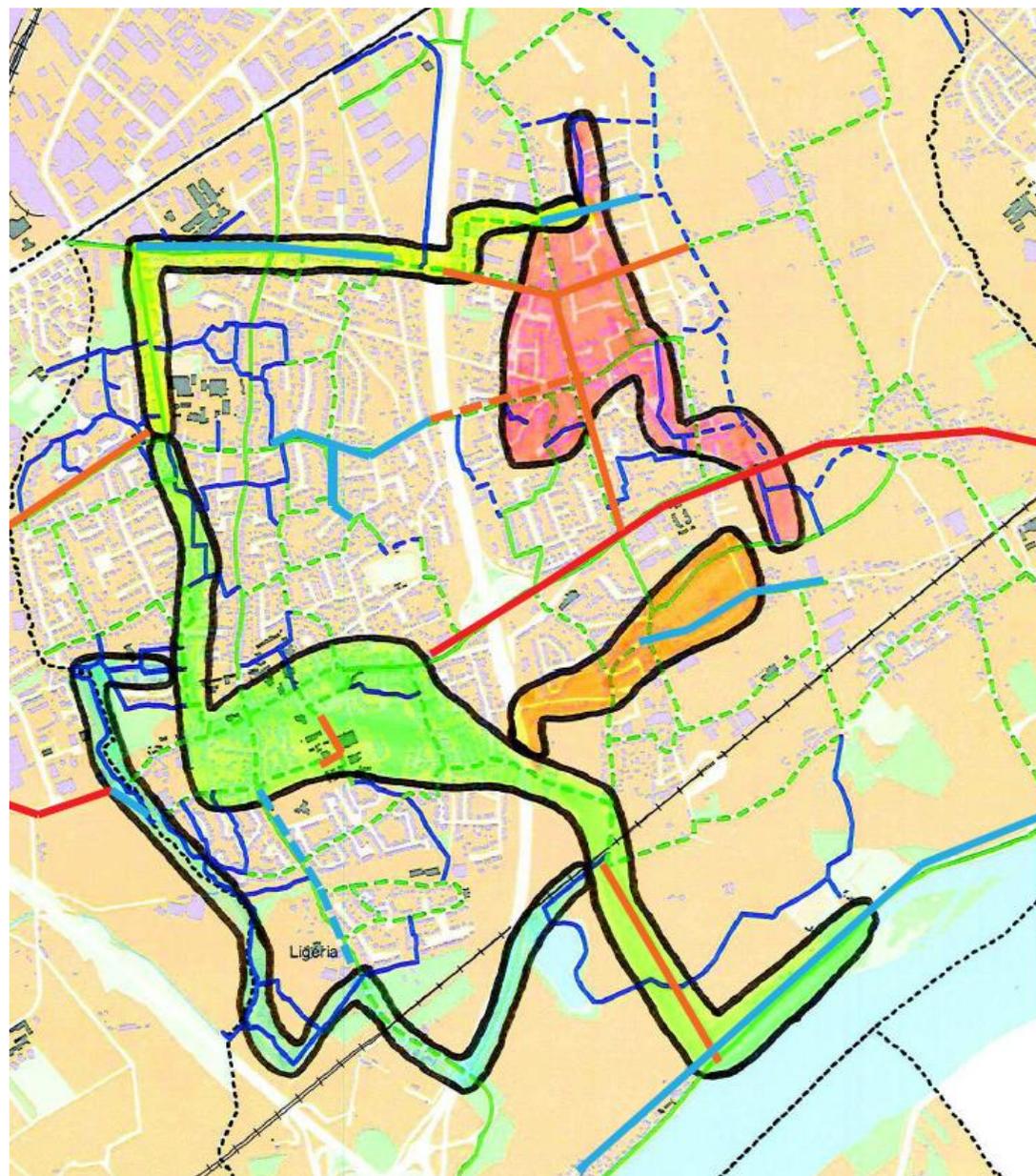
Des occasions se présentent :

- la suppression des alignements arbustifs rue de la Bougrière permet d'implanter une piste cyclable ;
- à l'occasion d'une réfection de la chaussée rue de la Cadoire, une piste cyclable est créée entre Nantes et le Foyer de l'Aubinière.

Dans le cadre du PAVE (accès aux Personnes à Mobilité Réduite), Un projet d'aménagement en centre-ville est fait (accord de NM).



Finally, at the beginning of 2014, the PCDD was in the following state (realized and projects) :



Aménagements cyclables existants



Aménagements cyclables liés au chronobus



Aménagements cyclables liés au plan de circulation

